

DEPARTEMENT ARBITRAGE
CDA MOSELLE
SCA HAYANGE

Réunion de Bureau du samedi 24-03-2018 à 14h00 au LED à THIONVILLE.

Président : Monsieur BESANCON J.
Membres présents : Messieurs : ANDRIVON F. – GRANDPIERRE J. - STAR D. - LANDROIT D.
Assistent : Monsieur BREVOD D. (Représentant des Arbitres)
Monsieur COURTEBRAY M. (Président de la Commission de Championnat et discipline de Thionville)
Absent excusé : Monsieur FALCHI A. (Représentant du Comité de Direction du DMF)

➤ CARNET :

- Carte de remerciements de notre arbitre Robert Misiti suite aux condoléances que nous lui avons adressées suite au décès de sa Maman.

➤ P.V. :

- Réunion Plénière de la SCA d'Hayange du 03 mars 2018 : lu et commenté.
- Réunion de Bureau de la CDA du 10 mars 2018 : lu et commenté.

➤ COURRIER :

✓ Du Président de la C.D.A. Vincent MERULLA :

- Concernant le comportement d'un arbitre lors de la rencontre de coupe de Moselle U15 Fontoy – Sérémange : le Secrétaire a contacté l'arbitre et au vu des explications données, l'affaire est classée sans suite.
- Effectif arbitres au 01 mars 2018 (224 à Hayange) : remerciements.
- Envoi d'un fichier arbitres mis à jour avec toutes leurs coordonnées : remerciements.

✓ De Patrice BARRAT :

- Acceptation de la demande de congé jusqu'au 30 juin 2018 de l'arbitre Matthieu Da Costa.

✓ De Germain MULLER :

- Situation budgétaire au 28 février 2018 : conforme aux prévisions.

✓ Demandes d'honorariat:

- Demande d'honorariat de Jean Mangin (ancien arbitre): après concertation des membres présents, avis favorable de la SCA d'Hayange ; le Président transmettra cette demande à la CDA.
- Demande d'honorariat de René Leclerc (ancien arbitre): après concertation des membres présents, avis favorable de la SCA d'Hayange ; le Président transmettra cette demande à la CDA.

➤ TECHNIQUE : (Félix ANDRIVON)

- Concernant le stage du début de saison à Talange que nous avons prévu au 27 octobre 2018 en raison du retardement de la date limite de renouvellement, Félix nous fait savoir que la date prévue se situe en pleine période des congés scolaires de Toussaint. Après concertation, tous les membres se sont mis d'accord pour fixer ce stage au samedi 08 septembre 2018, en espérant que les arbitres n'attendent pas la dernière minute pour renouveler.

- Félix nous fait part de « remontées » de certains arbitres D2 au sujet de divergences de vue avec un observateur ; la situation est délicate et pas évidente à gérer du fait que seul l'observateur est présent sur la rencontre.

- Félix nous fait part de la sélection par la FFF pour un tournoi U15 féminin à Reims de notre arbitre féminine Enola Lluch : la SCA tient à féliciter cette dernière.

➤ RESPONSABLE JEUNES ARBITRES : (Denis STAR)

- Suite au désistement d'une SCA, Denis a dû trouver en dernière minute trois ramasseurs de balles pour la rencontre Metz – Nantes du 18 mars dernier. Malgré la difficulté, le nécessaire a été fait en temps voulu.

➤ SECRETARIAT DE DESIGNATION : (Joël GRANDPIERRE)

- Certificats médicaux des arbitres Thomas Desjardins – Dominique Pizzi et Mickaël Veronese : bon rétablissement à ces trois arbitres.

- Mail de l'arbitre Yassine Esposito expliquant son AOD : Joël en a pris note et cet arbitre est excusé pour cette fois.

- Joël rappelle à tous les arbitres désignés hors de leur SCA d'origine, qu'en cas de problème concernant leurs désignations ces derniers doivent s'adresser au secrétaire de leur SCA d'appartenance et non pas au secrétaire de la SCA où ils doivent officier.

➤ SECRETARIAT ADMINISTRATIF : (Dominique LANDROIT)

- Concernant le stage de début de saison, les convocations seront envoyées dès le début du mois de juillet 2018 à tous les arbitres figurant à l'effectif en fin de saison 2017-2018 (sans attendre les renouvellements dont la date limite est fixée au 31 août) ; pour la première fois, de manière à éviter les retards et avoir une idée exacte du nombre de présents au repas, toutes les convocations seront envoyées par mail.

➤ DISCIPLINE :

• Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.

• Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.

• Un accusé de réception sera exigé.

➤ A NOTER :

- Prochaine réunion de Bureau : le samedi 21 avril 2018 à 14h00 au LED à Thionville

Le Président clos la séance à 17H30 en souhaitant à tous un bon retour.

Le secrétaire administratif
LANDROIT Dominique

Le Président
BESANCON Jean